Communiqué de presse ✸ Press release ✸ Pressemitteilung

PR-13.06.2007-fr

RESOLUTION DE LA CESI SUR L'EGALITE DES CHANCES: L'EDUCATION ET LA FORMATION JOUENT UN ROLE FONDAMENTAL

Dans une résolution récemment adoptée sur 2007, Année européenne de l'égalité des chances pour tous, la CESI conclut que l'éducation et la formation jouent un rôle essentiel pour garantir l'égalité des chances dans la société.

La CESI est d'avis que le système scolaire doit permettre à un enfant, quelle que soit son origine sociale, de suivre un parcours scolaire adapté à ses capacités. A cet égard, le Secrétaire général de la CESI, M. Helmut Müllers, remarque que « la formation dispensée à un stade précoce, surtout au niveau pré-primaire et primaire, peut contribuer à améliorer les chances des élèves plus faibles dans le système scolaire. Quant à une bonne formation professionnelle, elle n'a pas seulement des conséquences positives sur le futur revenu, mais diminue également le risque de chômage et d'exclusion sociale ».

En outre, la CESI demande que les jeunes souffrant de handicaps physiques puissent avoir les mêmes opportunités en matière d'éducation que les autres, alors que le système scolaire général leur reste souvent inaccessible dans de nombreux pays européens. « Il convient d'entreprendre les aménagements et de réaliser les installations techniques nécessaires pour que chaque établissement d'enseignement général soit accessible à l'ensemble des élèves » a souligné le Secrétaire général de la CESI.

Aux yeux de la CESI, les secteurs de la formation et de la formation continue sont également caractérisés par des inégalités. Plus le niveau d'éducation d'une personne est élevé, plus celle-ci aura tendance à continuer à se former. Dès lors, au lieu de réduire les inégalités dans ce domaine, la formation et la formation continue n'ont de cesse de les exacerber. « De fait, de nombreuses entreprises tendent à investir dans les membres de leur personnel qui disposent déjà d'un niveau d'éducation élevé. Nous devons impérativement inverser cette tendance pour améliorer durablement l'employabilité des personnes faiblement qualifiées » a indiqué le Secrétaire général en guise de conclusion.

Pour télécharger la résolution: www.cesi.org → Documents

Questions et contact: Jürgen Noack, tél: +32(0)2 282 18 76, e-mail: noack@cesi.org

DOC/CESI-150/2007